



Pôle Emploi 2015

Agents cloisonnés, D.E segmentés :

TOUS CONTRÔLÉS !

Après information et consultation au CCE, le dossier « Conditions de mise en œuvre des premières évolutions de l'EID et des nouvelles modalités de suivi et d'accompagnement des D.E » était présenté ce mercredi 21/11 au Comité d'Établissement.

Ce projet s'inscrit pleinement dans « Pôle Emploi 2015 », lui-même n'étant que la réponse organisationnelle de la DG à la Convention Tripartite : segmentation des usagers, évaluation à tous les étages en fonction des résultats et non des moyens accordés, « partenariat » avec les collectivités locales pour faire faire par d'autres...

La CGT a toujours souhaité la fin du SMP. Nous l'avons combattu depuis le début. Les nouvelles modalités ne sont pas plus acceptables pour les usagers et quoiqu'en dise la DG, les conseillers n'auront pas plus d'autonomie.

Positionné par sa hiérarchie locale, le conseiller sera cantonné à une seule des 3 modalités de suivi. Sur quelles bases vont se faire les choix des ELD ? Volontariat ? Désignation ? Coefficient ? Quid du changement de type de suivi ?

Ce travail risque fort d'être répétitif voire déqualifiant pour la majorité des agents concernés.

Personne ne peut présager des incidences de cette nouvelle organisation sur la future grille de classification des métiers.

Dans un autre domaine, quelles seront les conséquences de la création d'une boîte mail partagée prénom.nom@pole-emploi.net pour gérer les contacts entre le référent et les D.E. de son portefeuille ? Comment seront gérées les questions indemnisation par exemple ?

Pour la CGT, ces nouvelles modalités de suivi n'ont rien à voir avec de « nouvelles marges de manœuvres » pour les agents.

Il s'agit bien pour la DG, grâce à la segmentation des D.E et la « spécialisation » des conseillers, de mettre en place un système renforcé de contrôle et d'évaluation du travail dans le cadre du pilotage par les résultats.

Les résultats attendus ? Non pas « *Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin* » mais accroître la pression sur les D.E dans un contexte de chômage de masse pour les pousser au plus vite vers la sortie des fichiers de Pôle Emploi.

La CGT continue de revendiquer pour les usagers D.E, des modalités de suivi mise en œuvre en fonction de leurs besoins exprimés et de leurs intérêts et non dictées de façon unilatérale par l'institution Pôle Emploi en fonction de ses stratégies

**Le 13 décembre 2012, au CE comme au DP,
Votez et faites voter CGT.**